

Orange se paye les droits du Tournoi des VI Nations

Avec l'essor du GPRS et de l'UMTS (il faut l'espérer), les opérateurs mobiles sont à la recherche de contenus à très fortes valeur ajoutée afin de séduire et de fidéliser les clients. Car ces réseaux à haut débit permettent de télécharger et de visionner des contenus vidéos riches avec une assez bonne qualité.

Les opérateurs concentrent leurs efforts autour de trois domaines: le divertissement (jeux, musique, personnalisation...), l'information et le sport. Sur ce terrain, les jeux sont serrés. On se souvient que les opérateurs ont tenté de s'offrir certains droits de diffusion des matchs de football de la ligue 1. L'ensemble a été remporté par Vivendi Universal qui se dit prêt à rétrocéder une partie de ces droits à la concurrence. Mais il n'y a pas que le football. Ainsi, Orange vient d'annoncer avoir conclu un accord avec le Comité des 6 Nations prévoyant une exploitation exclusive par Orange France de la diffusion des images du Tournoi des 6 Nations sur terminal mobile pour les saisons 2005, 2006 et 2007. L'affaire semble avoir été entendue pour moins d'un million d'euros. Une affaire. Les services proposés par Orange dès le premier jour du tournoi permettent à ses clients disposant d'un mobile compatible (3G ou 2G vidéo) d'accéder en quasi direct ou en différé à : une dizaine de clips de 30 secondes par match retraçant les moments les plus forts de la rencontre, un résumé du match à la mi-temps et à la fin du match. Ces services couvrent l'ensemble des matchs du Tournoi des 6 Nations. Ces droits de diffusion pourront également être exploités, cette fois sans exclusivité, en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas, en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie.